

Tribune socialiste

N° 344 / 19 OCTOBRE 1967 / PRIX 0,70 F

C.E.E.

La Grande-Bretagne et le Marché commun

Pierre Mendès France

Nous donnons un deuxième et dernier extrait de la conférence de presse de Pierre Mendès France portant particulièrement sur les problèmes posés par la demande d'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun.

On sait que cette question soulève d'importants débats, au sein de la majorité comme dans l'opposition de gauche. L'avis autorisé de Pierre Mendès France soulève un incontestable intérêt et ouvre des perspectives.

Les problèmes que pose l'hypothèse de la participation de la Grande-Bretagne au Marché commun doivent être traités sans passion, sans préjugés et seulement en fonction de ce que nous voudrions que l'Europe soit. L'Europe doit être un ensemble organisé pour le progrès, pour la lutte contre les crises et les dépressions; la Grande-Bretagne peut-elle contribuer à réaliser cette Europe-là ? Telle est la seule question et c'est sur ce terrain que je me placerai.

La négociation concernant l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté est maintenant très engagée. Les ministres des Six vont prendre le dossier dès la fin de ce mois. Tout le monde sait qu'ils ne sont pas d'accord sur le fond. Nous aurons donc une sorte de nouvelle crise à ce sujet vers novembre-décembre.

Pour que la négociation soit sans équivoque, il faut que les Anglais prennent position en toute netteté.

Ils savent bien qu'ils auront à fournir un

effort d'adaptation considérable s'ils entrent dans la Communauté. Il faut donc qu'ils exposent clairement dans quelles conditions et quels délais ils entendent le faire en précisant leurs intentions et leurs plans sur des questions nombreuses et complexes que je n'ai pas le temps de traiter aujourd'hui complètement mais que je me propose d'examiner en détail dans une occasion prochaine.

Deux questions importantes

Deux de ces questions toutefois ont une importance particulière ; elles concernent le domaine agricole et le domaine monétaire. Je voudrais m'arrêter un instant sur l'une et l'autre.

En matière agricole, les difficultés ne sont pas insurmontables si, du côté continental, on accorde à la Grande-Bretagne une période de transition suffisante (après tout, les six États fondateurs se sont accordés cette période de transition à eux-mêmes et elle n'est même pas encore entièrement écoulée) et si, du côté

britannique, on admet le principe de la préférence communautaire, ce qui doit conduire à acheter en Europe même une partie substantielle des approvisionnements alimentaires (ou de l'augmentation future de ces approvisionnements).

Sans doute, cela peut entraîner de petites conséquences sur le niveau des prix en Angleterre si aucune précaution n'est prise. Mais la période de transition devrait précisément permettre d'examiner cette question de près et peut-être de déterminer pour certains produits agricoles des solutions nouvelles intermédiaires entre la réglementation du Marché commun telle qu'elle a été conçue par les Six et le système des *deficiency payments*. Pour ne prendre qu'un exemple, je ne suis pas certain qu'en ce qui concerne la viande, la solution la meilleure ait été retenue à Bruxelles jusqu'ici; beaucoup d'éleveurs français trouveraient avantage à l'application sur le continent d'un régime qui se rapprocherait de celui que les Anglais ont adopté au profit de leurs producteurs et de leurs consommateurs.

Pour l'affaire agricole, c'est donc au total, à mon avis, une question de délai et d'imagination. Si nous le voulons de part et d'autre en toute bonne foi, les moyens d'aboutir peuvent être définis assez aisément.

Le problème monétaire est plus difficile. En tout cas, il est évident qu'une Grande-Bretagne devenue membre de la Communauté, mais obligée, par sa situation monétaire, de pratiquer une politique permanente d'austérité, voire de stagnation, n'apporterait qu'une faible contribution à l'Europe à la recherche de l'expansion, et qu'elle constituerait même un centre de dépression dont les autres membres ne manqueraient pas de subir l'influence.

Eh bien! nous sommes peut-être aujourd'hui en présence d'une très grande chance et nous devons la saisir. Ce dont manque le plus la Grande-Bretagne, les Six le possèdent. Ce qui est insuffisant dans l'actuelle Communauté, la Grande-Bretagne en est largement pourvue. Un mariage est donc raisonnable.

Les réserves monétaires

L'Angleterre manque de réserves monétaires. C'est une raison souvent mise en

avant dans les milieux gouvernementaux français pour faire obstacle à son entrée dans le Marché commun. Soit dit en passant, nous sommes assez mal placés pour utiliser un pareil argument, alors que notre situation monétaire en 1957 était certainement beaucoup plus critique que celle de la Grande-Bretagne aujourd'hui. Il n'en reste pas moins que l'Angleterre porte, depuis une vingtaine d'années, le poids d'une dette énorme, d'une dette à vue qui met sa monnaie en péril dès que sa balance des paiements est en déficit même modéré.



Jean Rey, président de la commission des Communautés européennes.

C'est un paradoxe que cette monnaie, la plus utilisée en fait dans les transactions commerciales à travers le monde, soit aussi fragile et depuis tant d'années.

Car il s'agit, nous n'avons pas le droit de l'oublier, d'un héritage de la guerre et du combat que l'Angleterre a mené pour notre liberté à tous. Pour amortir peu à peu les dettes alors accumulées, elle en a depuis sans cesse contracté d'autres et son passif est resté à peu près permanent depuis vingt ans.

Elle fait aujourd'hui l'effort le plus acharné pour écarter la menace d'une faillite; elle le paie cher par la stagnation, mais en fait, le monde entier le paie aussi car la Grande-Bretagne, de ce fait, n'est plus « un bon client » ni pour le continent, ni pour les pays en voie de développement.

Or, l'Europe des Six dispose de plus de 20 milliards de dollars de réserves, beaucoup plus qu'il ne lui en faut pour financer ses échanges. Cette stérilisation de moyens de règlement dans une période où quatre continents sur cinq en manquent — et la Grande-Bretagne plus que quiconque — constitue l'une des grandes anomalies de la situation monétaire internationale présente.

Si la Grande-Bretagne faisait partie de la Communauté, le pool européen des réserves dont j'ai suggéré la constitution pourrait contribuer puissamment à la solution.

J'ai proposé que chaque pays apporte une contribution en or et en monnaie nationale et que le pool remplisse les fonctions de fonds d'égalisation des changes.

Lorsqu'il aurait été amené à accumuler une certaine quantité d'une monnaie nationale donnée (par exemples des livres sterling achetées pour rembourser des créanciers de la Grande-Bretagne ou en contrepartie du règlement d'achats faits au-dehors par des pays du bloc sterling) le pays débiteur (en l'espèce la Grande-Bretagne) amortirait sa dette en un certain nombre d'années et moyennant un taux d'intérêt raisonnable ainsi qu'il était fait dans l'ancienne Union européenne de paiements.

Cette commodité offerte à la Grande-Bretagne serait la contrepartie des concessions et des disciplines auxquelles nous lui demandons de consentir en application du traité de Rome et des arrangements communautaires postérieurs auxquels elle doit souscrire.

Les continentaux pourraient encore contribuer à consolider une partie des créances étrangères sur Londres en proposant, aux détenteurs de « balances sterling », un emprunt à long terme libellé en une unité de compte attrayante qui pourrait être la monnaie de compte des Etats de la

Communauté européenne. Cet emprunt pourrait même, sous certaines conditions, recevoir une garantie européenne ou bien la garantie de la nouvelle Union européenne des paiements à constituer. La Grande-Bretagne amortirait cet emprunt en vingt ou trente ans, par exemple.

Les pays continentaux qui auraient participé à ces diverses opérations obtiendraient une rétribution convenable pour leur assistance financière et feraient ainsi fructifier des réserves complètement stériles pour le moment.



Lord Chalfont et Couve de Murville : des réalités moins souriantes.

L'européisation du sterling

Enfin, l'européisation du sterling permettrait aux membres de la Communauté de tirer profit des techniques financières très évoluées et très bien équipées de la place de Londres et, aussi, de développer activement leurs opérations commerciales et financières dans plusieurs parties du monde avec lesquelles jusqu'ici ils ont trop peu travaillé. La France, par exemple, ne commerce pas assez avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde. Elle a tout intérêt à accroître ses achats et ses ventes dans ces pays. L'association de la livre — dont on ne doit jamais oublier le rôle dans les échanges internationaux — avec une construction monétaire européenne jetterait un pont entre l'Europe et un grand nombre de marchés qu'elle a ignorés trop souvent dans le passé.

Ainsi les formules ne manquent pas qui permettent, non pas de faire un cadeau à

l'Angleterre, mais de réaliser avec elle une véritable coopération, voire une intégration monétaire, tout en faisant bénéficier les pays continentaux d'un élargissement de leur Communauté et d'une augmentation de ses perspectives d'efficacité et de productivité.

La livre, dans ce contexte, tout en restant une grande monnaie du commerce international, ne serait plus une monnaie de réserve. Mais, outre ce qui peut être dit sur le Gold exchange standard et les monnaies de réserves qui ne me semblent plus correspondre aux nécessités actuelles, je voudrais surtout faire observer ceci :

La livre sterling est encore une monnaie de réserve pour quelques pays parce qu'ils n'ont pas eu le choix et qu'ils ont été plus ou moins obligés d'accumuler des créances sterling. Mais en fait, la livre n'a plus guère joué le rôle de monnaie de réserve activement depuis de nombreuses années déjà. Les réserves monétaires en sterling s'élevaient en 1945 à 30 % des liquidités mondiales; elles ne dépassaient pas 6,5 % en 1965; elles sont certainement très inférieures aujourd'hui. La fonction de monnaie de réserve de la livre est, de toute manière, en voie de liquidation et c'est un fait probablement irréversible.

N'est-ce pas ce que voulait dire lord Chalfont dans son discours, du 15 septembre lorsqu'il s'exprimait ainsi : « Si quelqu'un dans la Communauté... désire changer quelque chose dans les arrangements monétaires, nous sommes disposés à en débattre. Nous n'avons aucun attachement chauvin ou égoïste quant au rôle de la livre en qualité de monnaie de réserve... Si quelqu'un veut y changer quelque chose, nous sommes prêts à en discuter. »

Dans l'hypothèse dont je viens d'esquisser les traits essentiels, ce qu'on appelle habituellement les « liens spéciaux » de la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis seraient complètement transformés. Car ces liens découlent, dans une très large mesure, de la dépendance financière actuelle de la Grande-Bretagne. Chaque fois que la livre a été menacée, et même lorsque l'ensemble des pays bien dotés (les Dix) est venu à son aide, la contribution décisive a été apportée le plus souvent par les Etats-Unis. Si ce facteur venait à perdre une grande partie de sa portée, les

conséquences politiques seraient rapidement considérables.

Dès maintenant, les réactions de toute sorte provoquées en Grande-Bretagne par la politique au Vietnam, les efforts du gouvernement britannique pour réduire ses engagements « à l'est de Suez », son refus d'acheter des fusées américaines Poséidon pour remplacer les Polaris, etc., tout cela témoigne d'une rapide évolution.

Sur le « pseudo » cheval de Troie

L'argument dit du cheval de Troie, si souvent mis en avant contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, s'appliquerait en vérité beaucoup mieux et beaucoup plus à certains de nos partenaires de la Communauté économique européenne dont l'attachement à Washington est probablement plus fort que celui dont l'Angleterre fait preuve et dont les forces militaires sont plus totalement intégrées dans l'O.T.A.N. que les forces militaires britanniques.

Loin de nous obstiner à dire : « Que la Grande-Bretagne rompe ses liens avec les Etats-Unis et nous reverrons alors notre position à l'égard de sa demande d'adhésion », nous devons faire le raisonnement inverse : « Associons la Grande-Bretagne à l'Europe, proposons-lui un système de coopération monétaire et économique complet et efficace, et nous la verrons alors se dégager de l'emprise extérieure que nous lui reprochons. »

La meilleure preuve que la Grande-Bretagne et son gouvernement ne conçoivent pas la construction de leur avenir dans un assujettissement de plus en plus grand à l'égard de l'Amérique, nous la trouvons dans les multiples avertissements prodigués par le Premier ministre Harold Wilson au sujet de la supériorité technologique américaine dont j'ai déjà souligné les conséquences et la gravité.

J'ai rappelé à mes lecteurs (*) que, depuis 1945, près de 60 % de toutes les grandes inventions techniques ont été le fait de l'Europe sans que l'Europe en ait eu tout le profit. Mais il faut relever que la moitié d'entre elles ont été réalisées en Grande-Bretagne.

Aujourd'hui encore, l'effort financier du

Royaume-Uni pour la recherche correspond à 63 % des dépenses consenties par l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne. Le nombre des chercheurs qu'elle fait travailler est à peu près égal à 60 % du nombre des chercheurs de la Communauté. Dans les industries de pointe telles que l'électronique, les télécommunications, l'énergie nucléaire et l'aviation, l'Angleterre est beaucoup plus avancée que nous.

Et cependant elle ne se sent pas en état de faire front, seule, à la supériorité américaine. L'association de la technique anglaise et de celle des pays continentaux est donc devenue indispensable pour elle comme pour nous.

Toute tentative d'éluder le problème par le biais d'accords de coopération bilatéraux et partiels ne rencontrera que des succès douteux, comme on l'a vu au cours des dernières années, par exemple dans le domaine aéronautique. C'est une coopération systématique, complète, organique qu'il faut rechercher et mettre sur pied — et très vite si

possible dans certains domaines comme celui de l'énergie (et avant tout de l'énergie nucléaire) et celui des ordinateurs où précisément l'apport anglais serait déterminant.

L'une des conditions que nous devons poser à l'inclusion de la Grande-Bretagne dans la Communauté résidera : dans un accord sur les brevets, dans un système de protection des inventions et de leur mise en commun sur une base européenne. Les Anglais ont laissé entendre qu'ils n'étaient pas hostiles à de pareilles idées. Il serait important qu'ils précisent de quelle manière ils entendent dans l'avenir faire profiter les pays du Marché commun de leur apport technique.

Seul ce type de coopération permettrait à une Europe élargie de s'ouvrir avec confiance sur le monde extérieur. □

(*) Voir T.S. du 12 octobre